

Un petit rappel du feuilleton de la réforme de la formation professionnelle

1998 : Livre blanc sur la formation professionnelle par Nicole Péry.

2000 : Sommet de Lisbonne (mars 2000) : Pour une économie européenne de la connaissance à l'horizon 2010.

2002 (janvier) : Première Loi de modernisation sociale.

2003 (septembre) : ANI instituant la formation tout au long de la vie et le Droit Individuel à la Formation (DIF).

2004 (mai) : Vote de la Loi sur la formation tout au long de la vie.

2005 (janvier) : Première application de la réforme.

2007 (Juin) : Rapport du Sénateur Carle : « le Droit de savoir » ou comment réformer une nouvelle fois la formation.

2007 (septembre) : Ouverture des discussions entre partenaires sociaux pour réformer la formation.

2008 (janvier) : Signature de l'ANI sur la modernisation du marché du travail.

2008 (avril) : Discussions sur la réforme de la formation.

2009 (janvier) : signature d'un nouvel ANI sur le développement de la formation professionnelle.

2009 (juillet) : Vote en première lecture de la Loi sur formation professionnelle tout au long de la vie.

2009 (Septembre) Vote au Sénat de la Loi sur formation professionnelle tout au long de la vie.

2009 (octobre) : Déclaration des partenaires sociaux demandant au législateur de ne pas modifier l'ANI de janvier 2009.

2009 (6 octobre) : Réunion de la commission mixte Sénat/Assemblée nationale pour préparer le vote définitif de la réforme.

2009 (Novembre ?) : Nouvelle Loi pour l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie.

2010 : La réforme entre en application et doit permettre aux actifs les plus fragiles de surmonter la crise tout en étant accompagnés vers les nouveaux emplois.